

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 36

Artikel: Dâo grabudzo âo tsemin dè fai
Autor: C.C.D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183354>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La jonction du Flon et de la Louve, près du pont de la place Pépinet, présentait sur un espace plus ou moins vague, un désordre qui n'était point un effet de l'art.

La rue du Pré était encombrée de chiens de bouchers aux yeux injectés de sang, rongant d'un air rogue les débris qu'on leur jetait des boucheries. Une population du Guggisberg tenait le haut bout du pavé en talmachant en cochmi-cochmou son harmonieux dialecte. Les pintes y étaient aussi abondantes qu'aujourd'hui. Certes le quartier avait grand besoin d'être déblayé et lavé.

Au milieu de cet amalgame peu romantique se trouvaient néanmoins des maisons d'un certain rang. A l'extrémité nord, la filature de coton de M. Juat, plus bas la grande maison de tannerie Mercier; puis l'imprimerie Vincent; puis le gantier Lubac, qui a laissé des millions; puis le bureau de la *Feuille d'avis*; puis l'imprimerie Blanchard; puis, sur Pépinet, la grande maison de commerce Kohler.

Un matin de septembre 1831, de fort bonne heure, une trombe étant tombée dans le Jorat, le Flon s'accrut si fort que l'eau arrivait jusqu'au parapet qui coulait entre les grandes boucheries et une rue étroite; elle atteignit la clef de voûte du pont de Pépinet. Le bruit des grosses eaux et celui des nombreuses cascades du Flon répercuté par les rochers du Calvaire et de Montmeillan, faisait une étrange musique. Non moins étrange était-il de voir les arbres agités par le vent du courant et par les vagues qui venaient les choquer. Le public n'y prenait d'abord pas garde; mais lorsqu'on vit les huissiers aller chercher le syndic, les municipaux, d'autres employés encore, dans l'église, au milieu du sermon, une angoisse indicible s'empara des fidèles.

C'était un dimanche de grande communion, beaucoup de personnes sortirent avant la fin du service, et ceux qui célébraient la Cène, le firent avec une consternation saisissante.

M. Mercier avait fait construire une voûte sur le Flon, derrière sa maison, et ne prévoyant pas une crue semblable, il avait trop approché sa voûte d'une chute que le Flon fait au nord de sa propriété. L'eau ne trouvant pas assez de place sous la voûte, se répandit dessus, et menaçait d'envahir la rue du Pré. Pour comble de malheur, M. Mercier avait fait fixer en dessus de sa voûte de grandes cuves, dans lesquelles on préparait les cuirs; ces cuves étaient fort profondes et remplies de marchandise. La voûte, attaquée par une masse d'eau formidable, commençait à vaciller; on pouvait prévoir qu'elle s'écroulerait et que tout son matériel, y compris la masse de terre dont elle était couverte et les cuves, obstruerait complètement le lit du Flon. Dans ce cas l'eau envahirait la rue du Pré, dont quelques maisons minées par le courant, menaçaient ruine. On dut les soutenir avec des échafaudages construits en toute hâte.

Le danger était imminent; rien n'était organisé ni prévu pour les secours. Au lieu de tenir le public à distance, on le laissa envahir la place. Des mes-

sieurs non qualifiés pour diriger les travaux s'arrogeant, de leur propre chef, chacun de son côté, le commandement. Les ordres les plus baroques se croisaient. Enfin, des pères de famille, gens étrangers à la fabrique, se mirent en devoir de vider les cuves; on attachait à ces volontaires, des cordes, soit pour empêcher le courant de les emporter, soit pour les retirer, si le sol qui tremblait venait à se lézarder. Les cuirs enlevés, ils se proposaient de saper les cuves, afin qu'elles n'obstruasent pas le cours de l'eau, si elles venaient à s'enfoncer. Mais le mortier des voûtes détrempe ne tenait plus; le terrain en dessus avait été entraîné par le courant et, tout d'un coup, plouff! la voûte, les cuves, les travailleurs, tout disparut dans l'abîme. La foule poussa un cri d'effroi et de douleur, puis on se précipita pour sauver les victimes, ou tout au moins pour retrouver les cadavres. Les cris, les pleurs, les sanglots des mères, des enfants, accourus sur les lieux, avaient quelque chose de navrant. Le peuple ne fait pas venir le tailleur, la modiste et jusqu'au perruquier pour se draper dans son deuil et le porter selon les règles des convenances; la douleur du peuple est sincère, poignante et d'autant plus saisissante qu'elle ne trouve pas d'écho.

Le reste de la journée et le lendemain on vit, à des intervalles plus ou moins rapprochés, passer des brancards portant des victimes. On n'a pas entendu parler de collecte en faveur des veuves et des orphelins. Cependant chacun sentait qu'il était dû quelque chose au dévouement et au malheur. La veille de l'ensevelissement on transporta les cercueils dans la salle du conseil communal. Le cortège qui se rendit au cimetière fut singulier; on mit sur les cercueils les instruments de la profession du défunt et son habit d'uniforme.

Tous ces corps sont ensevelis à l'extrémité nord de l'ancien cimetière de Pierre-de-Plan. Une grande plaque de marbre, enchassée dans le mur, indique les noms des victimes. La justice de paix, le greffe et la bourse des pauvres ont fait le reste. J. Z.

Dào grabudzo ào tsemin dè fai.

Po lo tsemin dè fai, c'est coumeint po lo mécanique à écàorè dè Bourneins, cein appartient à n'a société, que tsacon met tant, et pi yen a on part que sont nommâ po coumandâ et po conduire l'affère.

Paret que ia grand teimps que cllia société dào tsemin dè fai est su lo balan et que l'ont dza dû eimprontâ; et portant ne sé pas coumeint cein va, kâ quand qu'on aulè à la gâra, l'ai a adé onna masse dè mondo; et la demeindze! et quand ia onna fête! on ne sâ pas iô sè mettrè. Dussont gâgni destra, vu que ne font crédit à nion. Et tot parâi faut que iaussè dào diâbllio perquie, kâ on a vu su lè papâi que iavâi z'u dào grabudzo pè Lozena, que cein fâ onna brechon dein tot lo canton. Mè su on boquenet informâ cein qu'ein ètai, mâ cein est rudo eimbrouilli.

On m'a de que stu iadzo lo tsemin dè fai allavè

fèrè décret po tot dè bon, que son bosson étai vouâisu, et lo Grand Conset a decidâ que cein n'avâi pas bouna façon. Yen a que volliâvont fèrè mécllion mécllietta avoué lè Bernois, mâ lo gouvernement l'âo z'a de : « harte-la ! rein dè cé miquemaque ! » Et c'est bin fé ! L'est veré assebin, n'ariâ étâ bio, no z'autro, on n'arâi rein z'u lè crouïo vagon, ti lè bio sariont z'allâ à Berna et on dit qu'on no z'arâi einvouhi dein lè garès reinquè dâi z'allemands, po no z'eimbêtâ ; et pi lè gardevoies, clliâo pourrès dzeins, lè z'arâi bintout faillu frou. Adon lo Grand Conset a de âo tsemin dè fai : N'aussi pas poaire, ne vo geinâ pas ; se vo z'âi fauta, veni pi, mâ laissi clliâo Bernois tranquillo. Ma fâi poru que cein ne no z'amenâi pas onco dâi z'impous ! mâ on dit que c'est finnameint po cauchenâ et qu'on ne risque rein ; que cé tsemin dè fai, c'est dâi bravès dzeins. Se l'est dinsé, l'est bon.

Tot parâi yen a que sè sont bin dèfeindu po ne pas pi cauchenâ ; l'ont de : « clliâo pestès dè tsemins dè fai ne font reinquè dâo mau âo canton dè Vaud ; lè z'autro iadzo on veindâi lo fromeint chix francs lo quartèron et ora que lè vagon ein amiont à remollhie-mo d'ù lo fin fond dâi z'Allemands, lo faut bailli po trâi francs ! » Po cein, l'est bin veré, et ye paret que clliâosique ont dâo bin âo selâo ; mâ faut onco mâ ne veindrè què trai francs et ne min avâi dè Bernois perque, et lo Grand Conset a bin fé, pisque cein ne vâo ren cotâ.

Adon, après cein, lo deçando, la Sociétâ dâo tsemin dè fai s'est asseimbilliâe âo théâtre et sè sont gaillâ tsecagni. On ne sâ pas l'est dè bon, âo bin se l'ont vollhiu djuî à la comédie, tantia que l'ont fé on dètertîn que mêmameint ion qu'étâi pllie résenâ-bllio què lè z'autro, l'âo z'a de : « Ora, l'est bon, ne fédé pas mé lé z'einfants ! » (paret bin que fasont la comédie) et tot parâi sè sont adé disputâ qu'on arâi de que c'étâi lo congré dè la pé, et po fèrè botsi cé trafi, yen a qu'on demandâ l'âo condzi et on a vôtâ po dâi z'autro. Enfin ne compreigno pas grand tzouze à tot cein et sè volliont onco asseim-blliâ ion dè stâo dzo que vint. Paret que yavâi rudo dè mondo, kâ yé vu su lè papâi que quand l'ont votâ, yen a ion qu'a z'u mé dè 5 millè voix ; ne sè pas dein lo mondo io sè sont ti fourrà ; l'est veré que ia bin dè la plliace.

Eh bin vo vâide ora ! c'est coumeint vo z'é dza de : clliâo tsemins dè fai ne font rein què d'amenâ dâi tsecagnès, et mâ fâi clliâ dè Lozena porâi bin mau veré, kâ clliâo dzeins sont gaillâ etsâodâ ; on a cousin po la senanna que vint, et on a dza fé veni dè l'artilléri à la caserna.

Ye foudra vairè.

C. C. D.



LE LEVER DU SOLEIL

I

De la nuit les heures ailées
 Dans l'urne du temps appelées
 Se précipitent sans retour ;
 Des cieus la rive orientale
 Se découpe à la clarté pâle
 Des premières lueurs du jour

Dans l'air pas un battement d'aile,
 Sur les monts pas une voix grêle,
 Dans la plaine, pas un soupir ;
 Seulement sur l'onde endormie,
 Un frisson, symbole de vie,
 Nous dit que la nuit va finir.

Déjà des étoiles mourantes,
 Les abeilles d'or pâlisantes
 Se dispersent dans le ciel bleu ;
 Voici l'aurore aux doigts de rose,
 Qui sur la montagne se pose,
 Comme un doux sourire de Dieu !

Et la pourpre et l'or et l'opale
 A sa voix pure et virginale
 Bordent les champs de l'infini,
 Et, glissant d'étage en étage,
 Frappant nuage après nuage,
 Leurs rayons volent au zénith.

Mais bientôt tout ce qui sommeille,
 Les forêts, les nids, tout s'éveille,
 Tout se ranime avec des chants ;
 Et vers les cieus un hymne immense,
 Divin concert qui recommence
 De la terre emporte l'encens.

A cet appel suave et tendre,
 Comme un roi qui se fait attendre,
 Le globe de flamme incertain,
 Aux portes du jour qu'il inonde,
 Semble attendre un peu que le monde
 S'apprête à ce nouveau matin.

Le voilà ! son orbe s'élance,
 Sur une cime il se balance
 Dans un torrent de pourpre et d'or ;
 Aux campagnes du ciel qu'il gagne
 Il gravite de la montagne
 Ou semble y reposer encor.

Jetant un regard en arrière,
 Sans doute il plaint l'autre hémisphère
 Qu'il abandonne dans la nuit,
 Mais Dieu lui dit : Poursuis ta route,
 Il monte, il t'adore, il t'écoute,
 Mortels, un nouveau jour à lui !

Eclatez, chants de la lumière,
 Voix des ondes, voix de la terre,
 Voix des arbres, voix des zéphyrs,
 Murmures des vagues brisées,
 Frissons des branches balancées,
 Chants des nids, languissants soupirs !

Eclatez, voix aériennes,
 Et vous, harpes eoliennes
 Qui frémissiez au front des bois ;
 Hennis, cavale au pied sonore,
 Et toi, mortel, adore, adore,
 Ton Dieu réclame aussi ta voix !

II

Qui chantez-vous, tribus bruyantes,
 Millions d'ailes bourdonnantes
 En saluant ce nouveau jour ?
 Qui chantez-vous, cimes sans nombre,
 Vous, lacs, qui surgissez de l'ombre
 Comme un joyau peint par l'amour ?

Que murmures-tu dans ta poudre,
 Toi qu'un peu de jours va dissoudre,
 Infortuné qui sais ton sort,
 Toi qui vois s'écrouler ton être
 Et pour qui ce jour est peut-être
 Le jour terrible de la mort ?